

Image not found or type unknown



Conditions de déduction des charges

Fiche pratique publié le **04/09/2013**, vu **488 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://www.assistant-juridique.fr)

http://www.assistant-juridique.fr/charges_deductibles.jsp

Pour être déductible du bénéfice imposable, une charge doit respecter cinq conditions cumulatives :

- être engagée dans l'intérêt de l'entreprise,
- ne pas avoir pour contrepartie un accroissement de l'actif de l'entreprise, ni être exposées pour faire face à une diminution probable de cet actif,
- correspondre à une charge effective appuyée de justifications suffisantes,
- être comprises dans les charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées,
- ne pas être expressément exclues des dépenses déductibles par une disposition légale.

Pour un descriptif de chacune de ces conditions, vous pouvez vous rendre sur la page suivante : http://www.assistant-juridique.fr/charges_deductibles.jsp